



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien/Technicienne d'Etudes en Chaudronnerie et Tuyauterie Industrielle

**Niveau IV**

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>



**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL  
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

**Technicien/Technicienne d'Etudes en Chaudronnerie et Tuyauterie Industrielle**

**1. Références de la spécialité**

**Niveau :** IV

**Code(s) NSF :** 254 n - Structures métalliques-

**Code(s) Rome :** H1203

**Formacode :**

**Date de l'arrêté :** 20/02/2014

**Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité :** 04/03/2014

**Date d'effet de l'arrêté :** 07/01/2015

**2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre**

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

Le candidat réalisera la modification et la mise à jour d'un dossier de plans au moyen d'un poste informatique équipé des logiciels de dessin, de traitement de texte et de tableur couramment utilisés par les entreprises du secteur.

Il aura à apporter des modifications sur le plan d'une installation, à réaliser la représentation isométrique d'une tuyauterie et à finaliser le plan guide d'un appareil chaudronné. Pour être recevable, sa production devra permettre à un autre technicien de préparer les éléments pour un devis, de terminer les plans isométriques de l'affaire ou de réaliser le plan de fabrication et le dossier de définition de l'appareil chaudronné.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	3/22

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	4/22

### 3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

#### 3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel TECTI

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP			
<b>Epreuve de synthèse :</b> - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Elaborer une solution technique pour la modification des éléments d'un ensemble métallique Produire des plans à l'aide de logiciels de dessin et de conception informatisés et bureautiques Produire les plans d'un ouvrage chaudronné Constituer le dossier technique d'un ouvrage chaudronné Produire les plans d'une installation générale de tuyauterie Constituer le dossier technique d'une installation générale de tuyauterie industrielle	08 h 15 mn	La mise en situation est constituée de 3 parties. La première, d'une durée de 4 heures 30 mn, consiste à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer une solution technique répondant à une demande de modification sur une installation de tuyauterie et en produire le plan d'avant projet,</li> <li>- Constituer une partie du dossier technique de l'installation de tuyauterie en question.</li> </ul> La deuxième, d'une durée de 3 heures, consiste à produire une partie du « plan-guide » d'un appareil chaudronné et d'en compléter le dossier technique A l'issue de cette production, en troisième partie, il est prévu un temps d'échange de 45 minutes en face à face avec le jury, permettant au candidat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- De présenter ses réalisations sous formats numériques et papier,</li> <li>- D'expliquer et de justifier ses choix,</li> <li>- Et éventuellement d'apporter des correctifs.</li> </ul>
- Questionnaire professionnel			
- Entretien technique			
<b>Entretien final</b>		00 h 15 mn	
	Par candidat, durée de l'épreuve	08 h 30 mn, dont 01 h 00 mn devant le jury,	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	5/22

**Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :**

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	6/22

### 3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
<b>Réaliser les dessins de définition d'ensembles métalliques</b>						
Elaborer une solution technique pour la modification des éléments d'un ensemble métallique	La démarche d'analyse et de prise en main du dossier d'étude est cohérente et la compréhension du travail demandé est rapide La recherche documentaire et l'utilisation des ressources de l'entreprise est efficace La solution proposée au regard des différents paramètres économique, réglementaire et de faisabilité est pertinente L'argumentation relative aux choix techniques est pertinente Les documents et rapports rédigés sont lisibles et exploitables la charte graphique est respectée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Produire des plans à l'aide de logiciels de dessin et de conception informatisés et bureautiques	Les règles et conventions du dessin technique sont respectées Les plans et documents techniques produits sont conformes à la charte de l'entreprise La cotation est complète et exacte, et permet la réalisation de l'ouvrage La nomenclature est conforme et exhaustive en rapport aux besoins Les modifications exécutées sont pertinentes et exploitables Les délais impartis sont respectés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Réaliser l'étude d'un ouvrage chaudronné</b>						
Produire les plans d'un ouvrage chaudronné	L'utilisation d'un logiciel de DAO-CAO est maîtrisée La représentation de l'appareil chaudronné est conforme au cahier des charges et exploitable La nomenclature est conforme et exhaustive en rapport aux besoins Les normes, codes et standards sont respectés La production permet la réalisation de l'ouvrage La charte graphique imposée est respectée La traçabilité du dossier est assurée Les délais sont respectés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	7/22

<b>Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation</b>		<b>Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation</b>				
<b>Compétences professionnelles</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Constituer le dossier technique d'un ouvrage chaudronné	Les délais impartis sont respectés Les procédures qualité de l'entreprise sont respectées Le suivi des différentes étapes est assuré et facilite la communication entre les différents interlocuteurs Le dossier constitué est conforme aux attentes du client interne ou externe dans son contenu et son organisation La traçabilité du dossier est assurée L'utilisation des outils à disposition est maîtrisée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Réaliser l'étude d'une installation générale de tuyauterie industrielle</b>						
Produire les plans d'une installation générale de tuyauterie	L'utilisation d'un logiciel de DAO-CAO est maîtrisée La représentation des lignes de tuyauterie et les indications complémentaires sont conformes et exploitables La nomenclature est conforme et exhaustive en rapport aux besoins Les normes, codes et standards sont respectés La production permet la réalisation de l'ouvrage La traçabilité du dossier est assurée La charte graphique imposée est respectée Les délais sont respectés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Constituer le dossier technique d'une installation générale de tuyauterie industrielle	Les procédures qualité de l'entreprise sont respectées Le suivi des différentes étapes est assuré et facilite la communication entre les différents interlocuteurs Le dossier constitué est conforme aux attentes du client interne ou externe dans son contenu et son organisation La traçabilité du dossier est assurée L'utilisation des outils à disposition est maîtrisée Les délais impartis sont respectés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b>						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	8/22

### 03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

#### 3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre\*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service	La production des documents textes, des schémas, des plans, des graphiques, des simulations numériques est conforme à la chartre graphique de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et bureautiques	La mise en œuvre et l'utilisation des logiciels sont maîtrisées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	9/22

#### 4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

**Protocole d'intervention du jury propre au titre :**

**Conditions particulières de composition du jury :**

#### 5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

La présence d'un surveillant est nécessaire pour les 2 premières parties de l'épreuve de synthèse (7h30).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	10/22

## Annexe

### Plateau technique de la session Titre Professionnel

#### Titre professionnel : Technicien/Technicienne d'Etudes en Chaudronnerie et Tuyauterie Industrielle

➤ **Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel**

Sur un plateau technique accessible à tous, de type salle de formation ou bureau d'étude du secteur.  
Il comporte l'intégralité des équipements nécessaires aux mises en œuvre individuelles.

➤ **Les locaux pour la session TP**

Désignation et description des locaux	Observations
Une salle regroupant tous les équipements nécessaires ou un bureau d'études du secteur.	Les équipements techniques doivent être pourvus des dispositifs de sécurité préconisés par la norme en vigueur.  Les sécurités doivent être opérationnelles.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	11/22

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 10 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	Une salle équipée de chaises et de tables en nombre suffisant pour les candidats, disposant d'un tableau permettant l'affichage d'un plan au format A0.	Un bureau + chaise par candidat pour les mises en situation
Machines et matériel	Une table traçante partagée, connectée à chaque poste informatique des candidats, permettant d'éditer des plans au format A0, Une imprimante partagée connectée à chaque poste informatique des candidats.	Un poste informatique complet par candidat connecté à une imprimante et à une table traçante disposant de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un logiciel de dessin couramment utilisé par les entreprises du secteur,</li> <li>• Un logiciel de traitement de texte,</li> <li>• Un tableur.</li> </ul>
Outillage		
Petit outillage	Les petites fournitures (stylos, papier brouillon), Fournitures de papeterie pour constitution des dossiers (pochettes, agrafeuse, etc.).	Une calculatrice disposant des fonctions trigonométriques Les petites fournitures (stylos, papier brouillon) Fournitures de papeterie pour constitution des dossiers (pochettes, agrafeuse, etc.).
Equipements de protection individuelle (EPI)		
Matière d'œuvre		
Documentation	Documents de technologie de conception en chaudronnerie et tuyauterie, Recueil des normes françaises des tubes et accessoires de tuyauterie chaudronnerie (brides, courbes, fonds, etc.), Catalogues de matériels de robinetterie (pompes, vannes et accessoires) et d'instrumentation, Codes de construction en vigueur.	Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	12/22



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien/Technicienne d'Etudes en Chaudronnerie et Tuyauterie Industrielle



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

## Technicien/Technicienne d'Etudes en Chaudronnerie et Tuyauterie Industrielle

### Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

#### CCP 1 - Réaliser les dessins de définition d'ensembles métalliques

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Elaborer une solution technique pour la modification des éléments d'un ensemble métallique Produire des plans à l'aide de logiciels de dessin et de conception informatisés et bureautiques	04 h 15 mn	La mise en situation consiste à réaliser, modifier et mettre à jour les plans et nomenclatures d'un dossier d'étude.  A l'issue de cette production, il est prévu un temps d'échange de 15 minutes avec le binôme évaluateur, permettant au candidat d'expliquer et de justifier ses choix, et éventuellement d'apporter des correctifs.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			04 h 15 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	15/22

## CCP 2 - Réaliser l'étude d'un ouvrage chaudronné

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Constituer le dossier technique d'un ouvrage chaudronné Produire les plans d'un ouvrage chaudronné	05 h 15 mn	La mise en situation consiste à : - Définir et représenter un appareil chaudronné de stockage ou sous pression en respectant les codes de construction de type « CODRES » ou « CODAP » d'après un cahier des charges et un plan guide. - Constituer le dossier technique complet d'un appareil. - Donner les éléments pour la définition des coûts, des approvisionnements et pour sa mise en fabrication en respectant les procédures d'assurance qualité. A l'issue de cette production, il est prévu un temps d'échange de 15 minutes avec le binôme évaluateur, permettant au candidat d'expliquer et de justifier ses choix, et éventuellement d'apporter des correctifs.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	05 h 15 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	16/22

### CCP 3 - Réaliser l'étude d'une installation générale de tuyauterie industrielle

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Constituer le dossier technique d'une installation générale de tuyauterie industrielle Produire les plans d'une installation générale de tuyauterie	05 h 15 mn	La mise en situation consiste à : - Etablir et représenter un plan de cheminement des tuyauteries manquantes à partir d'un schéma fonctionnel d'écoulement d'installation de tuyauterie, d'une implantation d'appareils, de structures ou/et bâtiment ou/et d'accessoires, et d'un dossier d'informations techniques complémentaires, - Définir et représenter les accessoires et les éléments permettant la production des tuyauteries manquantes.  A l'issue de cette production, il est prévu un temps d'échange de 15 minutes avec le binôme évaluateur, permettant au candidat d'expliquer et de justifier ses choix, et éventuellement d'apporter des correctifs.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	05 h 15 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	17/22

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES  
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

**Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP**

N° CCP	TECHNICIEN/TECHNICIENNE D'ETUDES EN CHAUDRONNERIE ET TUYAUTERIE INDUSTRIELLE (NIVEAU IV) Arrêté du 28/12/2009	N° CCP	Technicien/Technicienne d'Etudes en Chaudronnerie et Tuyauterie Industrielle Arrêté du 20/02/2014
CCP 3	REALISER LES DESSINS DE DEFINITION EN ASSURANCE QUALITE	CCP 1	Réaliser les dessins de définition d'ensembles métalliques
CCP 1	REALISER L'ETUDE D'UN OUVRAGE CHAUDRONNE A PARTIR D'UN CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE	CCP 2	Réaliser l'étude d'un ouvrage chaudronné
CCP 2	REALISER L'ETUDE D'UNE INSTALLATION GENERALE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE A PARTIR D'UN CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE	CCP 3	Réaliser l'étude d'une installation générale de tuyauterie industrielle

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	18/22

## GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

### EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

### EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	19/22

## L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

\*\*\*\*\*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TECTI	TP-00121	RC	07	18/03/2014	04/03/2014	20/22

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

